

Hépatites A, B, C: un alphabet peu réjouissant

Les hépatites sont des inflammations qui touchent les cellules du foie.

Le plus souvent, elles sont **causées par des virus** : ces hépatites virales sont principalement dues à des virus nommés A ou B ou C ou E. Elles sont hautement contagieuses et les personnes porteuses d'un virus peuvent le transmettre.



Certains types d'hépatites entraînent de lourdes complications, parfois mortelles. Toutes les mesures de prévention pour éviter une contamination sont donc importantes.

Des vaccins protègent contre deux hépatites virales très répandues, la A et la B.

Feu orange : certaines atteintes hépatiques proviennent de l'ingestion de produits toxiques pour le foie, comme l'alcool, certains champignons vénéneux ou certains médicaments.

Enfin, certaines maladies métaboliques ou auto-immunes peuvent également abîmer le foie.

Feu rouge : l'Organisation Mondiale de la Santé a classé les hépatites infectieuses parmi les 10 maladies infectieuses les plus meurtrières à l'heure actuelle.

Virus : les voies de transmission

L'**hépatite A**, ainsi que l'**hépatite E**, se transmettent par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par le virus, ou parfois par contact via des mains souillées, porteuses du virus. Il s'agit donc essentiellement d'un problème d'hygiène. De nombreux pays en voie de développement sont des zones où l'on risque de rencontrer le virus de l'hépatite A.

L'hépatite A est également plus fréquente chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

L'**hépatite B** – la plus fréquente dans le monde – se transmet essentiellement par du sang contaminé mais surtout par le sperme ou par les sécrétions vaginales. Elle est considérée comme une IST (Infection Sexuellement Transmise).

L'**hépatite C** a le même mode de transmission que la B, mais elle se transmet plus rarement lors de rapport sexuels, et plus souvent par des contacts de sang contaminé. C'est cette hépatite, jadis appelée « non-A, non-B », qui a longtemps été transmise par les transfusions sanguines, avant qu'on n'identifie le virus responsable. Depuis lors, les mesures de précaution sont extrêmement strictes et cette voie de transmission a disparu chez nous.

Feu orange : une femme enceinte porteuse de l'hépatite B ou de l'hépatite C risque de transmettre ce virus à son enfant. Pour prévenir l'infection par le virus de l'hépatite B, le nourrisson est alors vacciné dès la naissance.

Des signes absents, des signes parlants

Selon la cause de l'hépatite et les personnes atteintes, les **symptômes et les conséquences de la maladie varient**.

Classiquement, les symptômes des hépatites virales sont la

fièvre, une perte de poids et d'appétit, des nausées, des problèmes abdominaux, une jaunisse (la peau et la conjonctive des yeux changent de couleur). Les urines deviennent foncées et les selles pâles.

Mais ces symptômes ne sont pas toujours présents et de nombreuses hépatites virales peuvent se limiter à quelques symptômes grippaux. Le risque est alors que la maladie progresse en passant inaperçue et que les porteurs la transmettent à leur insu. Ainsi, l'hépatite C est surnommée l'épidémie silencieuse : en Belgique, elle concernerait 90.000 personnes, dont beaucoup l'ignorent (1).

Des conséquences pas anodines

L'**hépatite A** (tout comme la **E**) est considérée comme la plus « bénigne » ; elle guérit spontanément, mais peut entraîner une longue période d'incapacité et de fatigue. Sa gravité augmente avec l'âge.

Les **hépatites B et C** sont plus redoutables, car elles peuvent passer à chronicité. On considère qu'une hépatite est devenue chronique si elle n'est pas guérie dans les 6 mois. Il faut alors généralement initier un traitement antiviral, qui dure en moyenne un à trois ans. En l'absence de traitement, le risque à plus ou moins long terme est l'évolution vers une cirrhose du foie puis, dans certains cas plus rares, vers un cancer du foie.

Rarement, les hépatites virales peuvent évoluer vers une hépatite fulminante, caractérisée par une décompensation brutale des fonctions du foie. Les hépatites fulminantes sont plus souvent le résultat d'atteintes par des produits toxiques.

La prévention, une arme maîtresse

Un certain nombre de mesures permettent de se protéger contre la contamination.

- Contre les hépatites A et E, le lavage des mains est essentiel, après avoir été à la toilette et/ou avant de manipuler la nourriture ; dans les zones à risque d'hépatite A , il est recommandé de ne boire que de l'eau minérale, provenant d'une bouteille capsulée (à utiliser même pour le brossage des dents !), de ne manger que des fruits que l'on aura lavés et pelés soi-même et d'éviter les aliments crus ou insuffisamment cuits (légumes, coquillages ou crustacés ou poissons, etc).
- Contre les hépatites B et C, la protection par un préservatif lors des rapports sexuels à risque est indispensable. L'échange ou le partage de matériel (seringues, récipients, etc) liés à l'usage de drogues, telles que par exemple l'héroïne ou la cocaïne, est à proscrire entre consommateurs de ces substances.

La vaccination contre les hépatites A et B constitue la forme de protection la plus efficace.

Le vaccin contre l'hépatite A concerne essentiellement les voyageurs, le personnel de santé ou, encore, les personnes qui travaillent dans les égouts. [Plus d'informations sur l'hépatite A](#) et la vaccination.

Depuis plusieurs années, la vaccination contre l'hépatite B fait partie des vaccins recommandés aux nourrissons. Ces futurs adultes seront ainsi définitivement à l'abri de ce virus. Ce vaccin est recommandé également aux personnes à risque de contamination, en raison de leur profession ou de leur comportement sexuel, ou à celles souffrant déjà d'autres maladies chroniques du foie. [Plus d'informations sur l'hépatite B](#) et la vaccination.

Feu vert : contrairement à certaines rumeurs, aucune étude scientifique sérieuse n'a pu identifier de lien causal entre le vaccin contre l'hépatite B et les risques de sclérose en plaques.

Feu rouge : certaines hépatites passent inaperçues. Il est donc impossible d'identifier toutes les personnes contagieuses. La prudence impose donc d'adopter les règles de prévention, notamment l'usage du préservatif en cas de rapport sexuel avec un partenaire inhabituel.

Photo © Patricia Hofmeester – Fotolia.com

Mise à jour 31/08/2021

Références

(1) Chac ASBL.